

PROGRAMME DE FORMATION

THEMATIQUE : FORMATION ET TEST AIPR – Personnel encadrant

NIVEAU : Initial ou perfectionnement

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : Une journée de formation, soit 7 heures.

LIEU : Sur site ou Dans nos locaux

PUBLIC : Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux) et encadrant les chantiers de travaux

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Immeuble accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap nous consulter.

EFFECTIF : de 2 à 10 personnes.

PRE-REQUIS : Cette formation ne nécessite pas de prérequis simplement le salarié devra être reconnu apte au travail par la médecine du travail.

INTERVENANTS : Formateur spécialisé et validé par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer

OBJECTIF DE LA FORMATION :

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition

CONTENU DE LA FORMATION :

Ce programme est conforme à l'obligation de compétences pour les personnels intervenants à proximité des réseaux consécutive à la réforme anti- endommagement (réforme législative et réglementaire du 22 février 2012 établie par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie)

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- ✓ Les enjeux de la réglementation anti-endommagement de réseaux Les obligations des différents acteurs.
- ✓ Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU).
- ✓ Les règles spécifiques de prévention selon tes types de travaux. La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.

MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- ✓ Les documents nécessaires sur un chantier.
- ✓ Les piquetages et marquages au sol.
- ✓ Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- ✓ Le guide technique de présentation et mode d'emploi.
- ✓ Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- ✓ Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- ✓ Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.
- ✓ Les différentes classes de plan.
- ✓ Lectures de plan et nomenclature des réseaux.
- ✓ Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.
- ✓ Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- ✓ Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- ✓ L'apport éventuel des exploitants.
- ✓ Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- ✓ Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés
- ✓ Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

EN CAS D'ANOMALIES

- ✓ Mesures à respecter en cas d'accident.
- ✓ La règle des 4A.
- ✓ Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

SUIVI ET EVALUATION

- ✓ Passage de l'évaluation par QCM à l'issue de la formation

LA METHODE PEDAGOGIQUE : Echanges avec les stagiaires, Exposés, Fascicule de formation, entraînement aux QCM tout au long de la formation. Au cours de la formation une documentation est remise à chaque stagiaire.

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation pédagogique : au cours de la formation, des évaluations formatives au travers de questionnaires et de mises en pratique sont réalisées.

Évaluation de satisfaction « à chaud » : elle permet à chaque stagiaire d'exprimer son opinion sur le déroulement du stage au travers de divers indicateurs de qualité.

Évaluation de satisfaction « à froid » : un mois après la formation, le stagiaire a la possibilité de formuler son ressenti sur la formation, son efficacité, son bien-fondé avec un regard plus objectif, riche d'un mois d'expérience nouvelle. L'analyse de ces retours nous permet d'améliorer sans cesse nos formations et de les adapter au plus proche du besoin de nos clients.

Sanction du stage : Délivrance d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de stage